LE CONSERVATOIRE

Le conservatoire pour qui ?

Au conservatoire de Limoges, 4 spécialités sont enseignées : la Musique – la Voix – la Danse – le Théâtre.

LE CONSERVATOIRE À L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES

Laure Baillargeau, référente handicap/inclusion, peut recevoir les familles et échanger sur les besoins particuliers des élèves (adaptations- accompagnement...). Les élèves pour lesquels des orientations pédagogiques adaptées peuvent permettre d'évoluer positivement dans l'enseignement artistique se verront proposer des parcours personnalisés.
Pour une rencontre avec le référent handicap/inclusion, saisir "oui" dans la rubrique contact réf handicap souhaité sur le serveur des pré-inscriptions. Vous pouvez préciser votre demande dans le champ "texte libre ".

L'ÉVEIL POUR LES ENFANTS DE 6 ANS

L'éveil s'adresse aux enfants de 6 ans uniquement. Cette séquence est commune à toutes les spécialités. Elle propose un éveil corporel et sensoriel. C'est un premier pas vers une découverte du monde artistique par la musique et la danse. La durée des cours est de 45 minutes.

LA MUSIQUE DÈS L'ÂGE DE 7 ANS

A 7 ans, l'enfant peut débuter un instrument.

Commencer la musique jeune permet de progresser et d'accéder à un niveau de pratique qui permet de prendre du plaisir notamment dans une pratique collective.

Il est parfois difficile d'accéder à la pratique de certains instruments plus demandés que d'autres. N'hésitez pas à découvrir de nouveaux instruments en venant aux Journées Portes Ouvertes organisées chaque année fin février – début mars ou en prenant un rendez-vous avec un professeur qui vous conviera le temps d'un de ses cours pour vous présenter sa discipline.

En fonction de la séquence, le jeune musicien aura des cours complémentaires à la pratique instrumentale : l'expression scénique en année d'initiation, la formation musicale, la chorale, la musique de chambre, les pratiques collectives en orchestres ou ensembles.

LA DANSE DÈS L'ÂGE DE 7 ANS

La danse contemporaine et la danse classique sont enseignées au conservatoire. A 7 ans, la phase d'initiation d'un an propose ¾ heure de pratique chorégraphique et 1h30 d'expression scénique et de formation musicale commune aux musiciens et danseurs.

A partir de 8 ans, les élèves entrent en séquence apprentissage et sont formés aux 2 esthétiques danse classique et contemporaine.

Des cours complémentaires sont proposés tout au long de la scolarité : Formation musicale danseur – culture chorégraphique – analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.

LE THÉÂTRE À PARTIR DE 15 ANS

Pour être admis en théâtre, un concours d'entrée est organisé chaque début d'année

précédé d’un petit stage de préparation.

Le théâtre débute par une séquence d'apprentissage d'1 an, ouverte aux élèves de 15 à 30 ans. Elle permet d’évaluer les aptitudes expressives et techniques de l’élève et de lui apporter matière à progresser.

LA FILIÈRE VOIX DES PROPOSITIONS POUR TOUT ÂGE

Après une année d’initiation pour les jeunes de 7 et 8 ans, le conservatoire oriente après passage de tests les jeunes vers la pratique en ensembles vocaux (Côté jardin et Avant scène) pour laquelle des cours complémentaires sont associés : formation musicale – technique vocale – expression scénique.

Pour les élèves (niveau élémentaire) qui souhaitent une pratique moins contraignante, La Chanterie les accueille. La filière voix propose un parcours d’études amateur pour les adultes.

La classe de chant est accessible sur concours.

LE CONSERVATOIRE POUR LES ADULTES

Pratiques collectives en ensemble, cours instrumental dans certaines disciplines en parcours libres ou dans une progression de l’initiation à une pratique amateur confirmée, des propositions peuvent vous être faites : appelez le service de la vie scolaire 05 55 45 95 62 ou 05 55 45 95 78.

CONSERVATOIRE
RAYONNEMENT RÉGIONAL
LIMOGES
UN SITE LIMOGES.FR
LIMOGES.fr
ARTS DU FEU
ET INNOVATION